

L'élection présidentielle reste un chemin très balisé

Rwanda

- Les électeurs rwandais se rendent aux urnes vendredi.
- L'issue du scrutin ne fait guère de doute : Paul Kagame est en route pour un troisième mandat.
- Le pays s'est bâti une réputation appréciée auprès des entrepreneurs.

Marie-France Cros
Envoyée spéciale au Rwanda

Personne ne doute que, ce vendredi 4 août, les six millions d'électeurs rwandais (dont 1,7 million nés après le génocide des Tutsis de 1994) désigneront Paul Kagame pour se succéder à lui-même à la tête de l'Etat, après qu'il eut obtenu 95 % des voix en 2003 et 93 % en 2010. Si ce type de score n'est pas rare en Afrique, au Rwanda, il est moins dû à une grossière fraude électorale qu'à un strict contrôle de la société en amont et à de visibles progrès socio-économiques, malgré l'absence de liberté d'expression et de former un parti.

La candidature de M. Kagame est soutenue par le Front patriotique rwandais (FPR), l'ex-guérilla au pouvoir depuis sa victoire sur les génocidaires, en 1994, ainsi que par neuf partis alliés. Deux autres candidats ont été admis à concourir : Franck Habineza, président du Green Party, l'unique parti d'opposition, et Philippe Mpayimana, un indé-

pendant rentré de France en février dernier.

Des raisons obscures

Trois pré-candidats ont, en revanche, été rejetés le 7 juillet par la Commission électorale. Le fantaisiste Fred Barafinda parce qu'il n'avait même pas essayé de remplir les conditions requises, Diane Rwigara et Gilbert Mwenedata pour des raisons plus obscures.

L'opinion rwandaise a surtout retenu le cas de la première, qui s'est lancée en politique *"par colère"*, dit-on, au sujet de son père, Assinapol Rwigara, mort dans un accident que la famille considère comme organisé par le FPR. Ce millionnaire, un des principaux financiers du parti au pouvoir, était en conflit avec ce dernier. Diane Rwigara, qui prétendait introduire plus de libertés économique et politique au Rwanda, a officiellement été écartée parce qu'elle ne réunissait pas les 600 signatures (dont douze au moins dans chacun des trente districts du pays) exigées des candidats indépendants. Elle affirme en avoir réuni plus de 800, mais la Commission électorale a invalidé plusieurs centaines de celles-ci.

Philippe Mpayimana, 46 ans, est un inconnu au Rwanda. Agé d'une vingtaine d'années, il avait fui au Congo après la victoire du FPR, avec plus d'un million de Hutus, dont nombre de participants au génocide, puis en France.

En revanche, Franck Habineza jouit d'une plus grande notoriété, même si ses partisans n'apparaissent pas très nombreux au vu des meetings de campagne. Le 7 juillet dernier, il avait jugé *"remarquable"* d'avoir finalement été retenu pour la course à la présidence. *"C'est la première fois qu'un parti d'opposition a l'autorisation de présenter un candidat à la présidentielle."*

Son programme annonce, s'il est élu, *"l'abolition de la détention non officielle de deux à trois mois dans le Centre de transition de Gikondo (Kigali) infligée aux mendiants, petits voleurs et prostituées"; "l'interdiction aux gardiens de prison de tuer ceux qui tentent de s'évader"; "assurer la sécurité alimentaire alors que dans la Province orientale – à Kayanza, Ngoma, Nyagatare –, des gens sont en train de partir parce qu'ils ont faim"*. Selon le candidat d'opposition, cette situation, liée à la sécheresse, est due à la politique de remembrement des terres (*"Land consolidation"*) par laquelle le gouvernement les a réunies et a imposé un seul type de culture; *"Si cette variété souffre, pour une raison quelconque, il n'y a pas de rattrapage possible pour le paysan, même si on peut admettre cette politique pour l'agriculture commerciale"*, explique M. Habineza.

Il propose encore de *"ramener la TVA de 18 à 15 % et simplifier le système de taxation"; "créer une agence pour l'emploi pour connecter offres et demandes"; "mettre fin à la suprématie de facto des militai-*

res sur les civils" aux différents niveaux de l'Etat et *"instaurer une plus grande liberté d'expression et de s'organiser en partis"*.

Impossible de créer un parti

Car c'est surtout là que le système FPR contrôle la parole politique. Gérard Karangwa en sait quelque chose, lui qui demande depuis 2013 l'autorisation de former son parti politique. Fin 2012, alors que cet ancien du FPR (quitté en 2000) vivait en Europe, *"le pouvoir a commencé à tenir un discours d'ouverture auquel nous avons cru. Parce que notre but était de faire de la politique au pays, pas à l'extérieur, nous sommes rentrés à Kigali en juin 2013; nous avons vite déchanté"*.

Alors que la loi exige d'avoir 600 membres, dont douze au moins venant de chacun des trente districts, raconte M. Karangwa à *"La Libre Belgique"*, *"nous en avions plus de 1 000 dès octobre 2013, car la population veut un changement, même si elle ne le dit pas tout haut. Surtout les jeunes. Nous avons reçu l'autorisation de tenir notre congrès constitutif, mais elle nous a été retirée une semaine avant l'événement, officiellement parce que nous étions liés à Déo Mushaidi"*, pour avoir appartenu au même parti d'opposition. *"Mais ce n'était pas nouveau. Et Déo avait été condamné à perpétuité en 2010 déjà"* pour tentative de rébellion armée.

"Donc nous avons créé un parti sous un autre nom en mars 2014 et demandé la permission de tenir le congrès constitutif. Nous attendons toujours une réponse aujourd'hui. J'ai juste eu des informations non officielles. Notamment un gars du FPR qui m'a dit qu'ils regrettaient d'avoir accepté le Green Party et que je devrai attendre 2018", année de l'élection législative. *"Peut-être l'opposition aura-t-elle des députés et pourra-t-elle combattre en justice les abus du FPR"*, conclut l'opposant.

Pas de formation pour les politiciens

Les entraves mises à la création de partis politiques ne sont pas seules en cause. Les partis existants – alliés du FPR sauf le Green Party – ne peuvent participer aux élections locales, réservées à des individus. Il leur est difficile, dès lors, d'avoir un ancrage local, contrairement au FPR. En conséquence, non seulement ils ne peuvent se confronter aux réalités et apprendre à gérer, mais ils sont dans l'impossibilité de devenir une force politique rivale du FPR.

M. Kagame aurait pourtant de fortes chances de l'emporter – au moins cette année – même sans cet arsenal institutionnel. Il a à son actif

une importante modernisation de la capitale et de la deuxième ville du pays, Rubavu (ex-Gisenyi), l'instauration d'une assurance santé qui couvre 84 % de la population, un doublement de l'espérance de vie par rapport au régime précédent (66,6 ans, contre 40 ans juste avant l'indépendance et 27,4 ans en 1992, deux ans avant le génocide) et une

longue période de paix.

L'Etat rwandais a, en toute légalité, adopté en 2015-2016 une modification constitutionnelle permettant à Paul Kagame de se présenter à d'autres mandats jusqu'en 2034. Or, tout repose sur lui; il y a peu de débats internes au FPR et peu de remise en cause. Que fera le Rwanda quand Kagame ne sera plus là, s'il ne laisse pas une nouvelle classe de politiciens apprendre son métier ?

Le Rwanda en chiffres

Superficie : 26 300 km².

Population : 11,5 millions d'habitants, dont 70 % de paysans, avec une densité de 448 habitants au km². Kigali compte 1,5 million d'habitants et un quart de la population est urbaine.

Emploi : Plus de 60 % des Rwandais ont plusieurs emplois, selon la Banque mondiale (2016).

Taux de fécondité : 4,2 enfants par femme (2015) contre 8,01 en 1987. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 151 pour mille en 1990 et de 55 en 2012.

Espérance de vie : 66,6 ans en 2017, contre 40 ans en 1960, juste avant l'indépendance, et 27,4 ans en 1992, deux ans avant le génocide.

PIB/hab : 1 913 \$ en 2016, contre 559 \$ en 1990.